



WMO OMM

World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale
Organización Meteorológica Mundial
Всемирная метеорологическая организация
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
世界气象组织



Secrétariat
7 bis, avenue de la Paix
Case postale 2300
CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11
Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – wmo.int

Notre réf.: 6461170/2025/S/CMP

18 novembre 2025

Objet: Stations d'observation centenaires de l'OMM

Suite à donner: Communiquer dès que possible, au plus tard le **16 février 2026**, les informations demandées pour un maximum de huit stations d'observation centenaires, en vue d'une reconnaissance officielle par l'OMM

Madame, Monsieur,

Je souhaite attirer votre attention sur la [résolution 28 \(Cg-19\)](#) – Mise à jour du mécanisme de reconnaissance des stations d'observation dont les relevés portent sur de longues périodes. Cette résolution du Dix-neuvième Congrès météorologique mondial inclut, en complément des critères existants pour les stations d'observation météorologique, les critères de reconnaissance des stations d'observation maritime et hydrologique centenaires ainsi que le mécanisme et les critères de reconnaissance nationale des stations d'observation dont les relevés portent sur plus de 75 ans.

À ce jour, 475 stations d'observation centenaires (388 stations d'observation météorologique, 69 stations d'observation hydrologique et 18 stations d'observation maritime) ont été reconnues comme telles par l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Elles se répartissent dans les six Régions de l'OMM et en Antarctique. Plusieurs célébrations et activités faisant intervenir les médias ont été organisées avec succès par les Membres à l'échelle locale ou nationale ces dernières années pour favoriser le maintien en exploitation des stations d'observation centenaires en mettant en avant leur contribution à la science et aux services connexes ainsi que leur appartenance au patrimoine sociétal.

Toutes les informations relatives au mécanisme de reconnaissance officielle par l'OMM des stations d'observation dont les relevés portent sur de longues périodes, y compris les listes des stations retenues et les [Directives concernant la reconnaissance par l'OMM des stations d'observation dont les relevés portent sur de longues périodes](#) (OMM-N° 1354), sont disponibles sur la [page dédiée](#) du site Web de l'OMM. En outre, l'OMM publie régulièrement sa brochure intitulée *Stations d'observation centenaires: Rapport d'avancement relatif à l'identification des stations d'observation* (première version: [Stations d'observation centenaires: Rapport d'avancement relatif à l'identification des stations d'observation – 2021](#) (OMM-N° 1296); une version actualisée pour 2025 est en cours d'élaboration).

Par la présente, je vous invite donc à contribuer à cette entreprise majeure en communiquant les informations demandées pour un maximum de huit (autres) stations d'observation de votre pays ou territoire dont les relevés portent sur de longues périodes et qui doivent satisfaire aux critères énoncés dans la publication OMM-N° 1354. Veuillez noter que les stations météorologiques candidates ne peuvent être acceptées que si elles sont dotées d'un identifiant de station du Système mondial intégré d'observation de l'OMM (WIGOS) et que tout doit être mis en œuvre pour que les stations hydrologiques et marines candidates soient également dotées d'un tel identifiant.

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie

Le Conseil consultatif pour la reconnaissance des stations d'observation de l'OMM dont les relevés portent sur de longues périodes analysera les informations communiquées et soumettra des recommandations à examiner par le Conseil exécutif à sa quatre-vingtième session (juin 2026). L'OMM délivrera des certificats par courriel et un modèle normalisé de plaque en métal ou en cuivre (à faire fabriquer par le Membre s'il le souhaite) pour chaque station retenue.

Je vous prie de bien vouloir communiquer les informations requises dans les meilleurs délais, de préférence le **16 février 2026** au plus tard, en remplissant un formulaire d'auto-évaluation par station d'observation (les versions Word pour les stations météorologiques, hydrologiques et marines candidates peuvent être téléchargées sur la [page dédiée](#) du site Web de l'OMM, sous «Recognition criteria and templates» (critères de reconnaissance et formulaires)).

Si vous souhaitez obtenir des précisions supplémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec le Secrétariat de l'OMM (M. Peer Hechler, Fonctionnaire scientifique) par courriel à wcdmp@wmo.int.

En vous remerciant du soutien que vous apportez aux activités de l'OMM, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Celeste Saulo
Secrétaire générale